



Communiqué de presse
Lundi 30 septembre 2024

Ouverture de la commercialisation de 150 logements en Bail Réel Solidaire à Paris

Après la 1ère commercialisation de 23 logements dans la ZAC Saint-Vincent-de-Paul (75014) en 2021, l'offre de logements en accession sociale à la propriété s'accélère dans d'autres arrondissements de la capitale d'ici à la fin de l'année.

Répondre au besoin d'accession à la propriété des Parisien.ne.s

Plus de 150 logements neufs en Bail Réel Solidaire (BRS) seront commercialisés à partir du mois d'octobre par la Foncière de la Ville de Paris (FDVP), Organisme de Foncier Solidaire de la Ville de Paris. Ces logements se situent dans des quartiers intégralement réaménagés bénéficiant tous d'espaces verts et d'équipements publics, aux portes de Paris dans les 14^e, 18^e et 20^e arrondissements.

Une première commercialisation le 1er octobre

[Python Duvernois : Vivre en bordure d'un grand parc dans le 20^e arrondissement](#)

Période de commercialisation : 1er octobre - 17 décembre 2024

Livraison prévisionnelle : 1^e semestre 2027

Erigé sur 9 étages, le futur immeuble neuf proposera 61 logements exclusivement en BRS. Au rez-de-chaussée, trois commerces de proximité s'ouvriront sur le quartier grâce à de larges baies vitrées. Au dernier étage, les habitants pourront profiter d'une terrasse collective végétalisée. L'immeuble bordera le parc Aretha Franklin de 3 hectares qui constitue le cœur du nouveau quartier Python-Duvernois.

26 T3, 27 T4 et 8 T5 seront proposés à la vente à un prix moyen de 4 900€/m². Ces logements bénéficieront d'une architecture et d'un emplacement de qualité. La majorité des logements seront traversants ou à double orientation et bénéficieront de deux espaces extérieurs et d'une vue dégagée sur le parc. Grâce à une isolation en avance sur les dernières normes environnementales, la consommation énergétique des logements sera maîtrisée.

[Découvrir le film réalisé par la SEMAPA/Vectuel dévoilant le visage du futur quartier Python-Duvernois](#)

Une réunion publique d'information aura lieu en mairie du 20^e arrondissement : jeudi 3 octobre à 19h dans la salle des mariages.

Une sélection des candidatures transparente

Le dispositif du Bail Réel Solidaire est ouvert à tous les parisien.ne.s dès lors qu'ils se situent sous les plafonds de ressources définis annuellement par l'Etat et qu'ils s'engagent à faire du logement leur résidence principale. Face un besoin important en termes de logement abordable, la Foncière de la Ville de Paris a souhaité mettre en place un système de sélection des candidats basé sur une [grille de](#)

[cotation transparente en fonction de la situation des familles](#). Cette grille de cotation compte 12 critères, que l'on peut classer en grandes thématiques : situation dans le logement actuel et le logement projeté, composition familiale, lien avec Paris, situation patrimoniale et financière etc... La grille de cotation permet une sélection équitable et transparente des candidatures et vise notamment à :

- favoriser les parcours résidentiels des locataires à la fois du parc social et privé
- permettre aux familles modestes et de la classe moyenne d'accéder à un logement correspondant à leurs besoins
- permettre aux travailleurs clés de continuer à vivre dans la ville dans laquelle ils travaillent

Un processus de candidature dématérialisé et accessible

A partir du 1^{er} octobre, l'accès à la plateforme de candidature pour l'opération Python-Duvernois 6B se fait [depuis la page de l'opération commercialisée](#), sur le site de la Foncière de la Ville de Paris, après vérification de l'éligibilité au dispositif via un simulateur en ligne. Cette plateforme permet de créer un « compte candidat » en ligne, de constituer son dossier tout au long de la période de commercialisation, et de le soumettre pour examen.

Les dossiers soumis des candidats seront ensuite automatiquement cotés via un système de sélection transparent et équitable basé sur une [grille de cotation disponible en ligne](#). Les meilleurs dossiers cotés seront ainsi présélectionnés puis présentés de façon anonyme à une commission de sélection qui statuera sur la sélection finale des candidats.

Des partenariats pour accompagner les candidats dans leurs démarches de financement

Des partenariats bancaires avec : la Banque postale (IdF), la Caisse d'Épargne Ile de France, le Crédit Agricole Ile de France, le Crédit Mutuel (IdF), le Crédit Coopératif, (IdF) Action Logement Services Ile de France et le CRESERFI, société de financement du Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) ont été mis en place pour faciliter les démarches de financement des candidats dans leur projet d'acquisition.

[En savoir plus sur les partenariats sur le site de la FDVP](#)

Des permanences sur site, les « Rencontres du BRS », sont également organisées en partenariat avec les mairies d'arrondissement, au plus proche des futurs immeubles construits. Elles permettent aux candidats de réaliser, sur place, un premier rendez-vous de « diagnostic financier » avec l'un des partenaires présents (Crédit Social des Fonctionnaires, Action Logements Services Ile-de-France) et de rencontrer les équipes de la Foncière de la Ville de Paris qui répondent à toutes les questions sur le BRS.

Trois nouvelles commercialisations à venir

95 nouveaux logements seront commercialisés courant novembre sur 2 sites :

- 22 logements dans le 14^e ([4 avenue de la Porte de Vanves](#))
- 73 logements dans le 18^e ([ZAC Chapelle Charbon lot A](#) et [lot F](#), Rue Tchaïkovski et rue du Pré).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant à une « alerte commercialisation » sur le site internet de la FDVP, leur permettant ainsi d'être prévenus du jour de l'ouverture de ces prochaines commercialisations.

Contact presse

Marie Bihan, Responsable communication de la Foncière de la Ville de Paris

mbihan@fonciere-ville-paris.fr / 07 87 84 92 34